Finances

La présentation des comptes de la Fédération suisse des aveugles et malvoyants FSA est réalisée conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC 21 (établissement des comptes des organisations sociales d'utilité publique à but non lucratif). Celles-ci sont obligatoires pour les organisations munies du label de qualité ZEWO. Les comptes annuels ont par ailleurs été vérifiés par l'organe de révision externe von Graffenried Treuhand SA à Berne.

Ce document contient, outre les chiffres de la FSA, ceux d'Accesstech SA et de Solsana SA. Accesstech SA, dont nous détenons 55% des parts (année précédente 45%), a été consolidée pour la première fois. Solsana SA (participation 100%) est devenu provisoirement un hôtel pop-up avant le rachat des actions par les futurs acheteurs en 2019.

En raison de ce changement dans le périmètre de consolidation, il est difficile de comparer cet exercice comptable à celui de l'année précédente.

La comparaison du bilan 2018 avec celui de l'année précédente montre que nos actifs et nos passifs ont augmenté d'environ Mfr. 977. En ce qui concerne les actifs du bilan, les actifs circulants ont augmenté de Mfr. 974 et les actifs immobilisés de Mfr. 3. Du point de vue du financement (passifs), la valeur des engagements à court et long terme a augmenté respectivement de Mfr. 249 et Mfr. 461, alors que le capital de fonds à affectation spéciale a diminué de Mfr. 195. Suite à la perte d'exploitation opérationnelle 2018, le capital de l'organisation a diminué de Mfr. 454.

Le compte d'exploitation 2018 a clôturé avec un résultat annuel négatif avant variation des fonds de Mfr. 486, soit une progression de Mfr. 1'423 par rapport au résultat de l'année 2017. Les recettes se sont élevées à Mfr. 22'824, les dépenses à Mfr. 23'699.

Malgré un environnement de placement exigeant sur les marchés financiers en 2018, nous avons tout de même pu à nouveau réaliser un résultat financier positif de Mfr. 403.

Mfr. 195 ont été prélevés sur les fonds à affectation spéciale pour servir le but des fonds concernés.

Le résultat avant variations de capital est ainsi négatif de Mfr. 291. Compte tenu de prélèvements de fonds à hauteur de Mfr. 452, le déficit a diminué à Mfr. 2 (après participations minoritaires).

Ce résultat indique que les efforts permanents de maîtrise des coûts et d'augmentation des recettes ont porté leurs fruits. C'est la seule manière de garantir à l'avenir la pérennité financière de la FSA et par conséquent sa vocation statutaire.

Bilan en Mfr.

Actif	31.12.2018	31.12.2017
Total Actif	**30’790**	**29’813**
Actifs circulant	**7’406**	**6’432**
Liquidités	5’520	5’845
Créances	1’380	617
Stocks et travaux en cours	427	239
Compte de régularisation actifs	79	-269
Actif immobilisé	**23’384**	**23’381**
Immobilisations corporelles meubles et immeubles	6’181	6’051
Immeuble Ramsteinerstrasse	1’384	1’427
Immobilisations financières	15’792	15’904
Immobilisations incorporelles	27	0

Passif	31.12.2018	31.12.2017
Total Passif	**30’790**	**29’813**
Engagements à court terme	**1’894**	**1’645**
Dettes résultant de livraisons et de prestations envers des tiers	728	907
Dettes résultant de livraisons et de prestations envers les organisations proches	270	23
Engagements à court terme rémunérés	50	50
Autres engagements	2	8
Compte de régularisation passifs	844	656
Engagements à long terme rémunérés	**2’080**	**2’675**
Autres engagements à long terme	**2’500**	**1’500**
Provisions	**256**	**200**
Capital des fonds à affectation spéciale	**918**	**1’113**
Capital de l’organisation sans part des minoritaires	**22’226**	**22’680**
Capital libre généré	9’122	9’458
Capital lié généré (fonds libres)	13’105	13’557
Résultat annuel	-2	-335
Parts des minoritaires Accesstech SA	**916**	**0**
Parts des minoritaires aux fonds propres	752	0
Parts des minoritaires au résultat annuel	163	0

Les comptes annuels détaillés 2018 avec l’annexe peuvent être téléchargés sur notre site internet sbv-fsa.ch

Compte d'exploitation en Mfr.

	2018	2017
Total des produits	**22'824**	**19'059**
Donations reçues	**9'972**	**9'559**
Dons	7'799	8'442
Cotisations des membres	45	45
Legs / successions	2'128	1'071
Produits des prestations fournies	**12'853**	**9'500**
Prestations sur mandats publics	6'572	6'283
Autres produits d'exploitation	6'281	3'218
Total des charges	**-23'699**	**-22'069**
Charges de personnel	-10'307	-11'325
Frais de voyage et de représentation	-350	-368
Charges d'exploitation	-8'254	-5'720
Soutiens	-1'613	-1'413
Frais d'entretien	-518	-550
Charges de collecte de fonds	-2'390	-2'393
Amortissements	-267	-301
Résultat d'exploitation	**-875**	**-3'010**
Résultat financier	**403**	**577**
Résultat annuel avant résultat exceptionnel	**-472**	**-2'433**
Résultat hors exploitation	**-70**	**-3**
Résultat exceptionnel	**55**	**528**
Résultat annuel avant variation des fonds	**-486**	**-1'909**
Variation des fonds à affectation spéciale	**195**	**174**
Résultat avant variation de capital	**-291**	**-1'735**
Variation du capital de l'organisation	**452**	**1'400**
Résultat annuel	**161**	**-335**
dont: Résultat annuel FSA	-2	-335
dont: Parts des minoritaires au résultat annuel Accesstech SA	163	0

Principes (conformément aux statuts en vigueur)

La Fédération suisse des aveugles et malvoyants FSA est l'organisation nationale dans laquelle les personnes aveugles et malvoyantes s'unissent pour s'entraider, déterminer elles-mêmes leurs besoins et défendre leurs intérêts.

- La FSA travaille en collaboration avec des organisations actives dans le domaine du handicap en Suisse et dans le monde;
- La FSA est d'utilité publique et ne poursuit pas de but lucratif;
- La FSA contribue à la mise en œuvre de la législation en fournissant des prestations aux personnes aveugles et malvoyantes sur mandat des autorités;
- La FSA est indépendante sur le plan politique et neutre en matière religieuse.

Forme juridique

La FSA est une association au sens de l'art. 60 ss du Code civil suisse. Elle a son siège à son secrétariat.

But

La FSA a pour buts:

- de défendre et promouvoir les intérêts des personnes aveugles et malvoyantes ainsi que de leurs proches;
- de promouvoir l'autonomie et l'intégration sociale et professionnelle des personnes aveugles et malvoyantes;
- de rassembler et de renforcer le lien de solidarité entre les personnes aveugles et malvoyantes dans tout le pays;
- d'informer et de sensibiliser le public sur les attentes et les besoins spécifiques des personnes aveugles et malvoyantes.

Moyens

Pour atteindre ses buts, la FSA s'emploie notamment:

- à exercer une influence sur la législation et l'exécution des lois;
- à soutenir les personnes aveugles et malvoyantes en leur fournissant des conseils, une réadaptation, une formation et une formation continue ainsi que des aides financières;
- à promouvoir les réseaux de personnes aveugles et malvoyantes;
- Sensibilisation du public;
- à conseiller les autorités, employeurs, établissements scolaires et autres institutions et particuliers sur les questions d'intégration des personnes aveugles et malvoyantes et à écarter les barrières de toutes sortes;
- à conclure des contrats d'aides financières avec les autorités.

Les moyens financiers de la FSA proviennent:

- des cotisations des sections;
- des dons et legs;
- des contributions des assurances sociales et des institutions de droit public;
- des recettes issues des prestations fournies;
- des revenus de la fortune.